



## BILAN SOCIAL 2008

### INTERVENTION au CTP Central

du 30 juin 2009 à propos de l'action sociale

Les aides sociales 0.90% de la masse salariale, versées directement ou indirectement par la Ville et le Département de Paris se sont dégradées en 2008 par rapport à 2007 malgré l'évolution positive de la masse salariale qui elle est passée de :

1 781 millions € en 2006

1 922 millions € en 2007

A 1 989,680 millions € en 2008

Une masse salariale qui augmente en raison notamment de l'évolution du nombre de personnels et celle modeste des salaires.

Il est simple de constater, qu'hors allocations hébergement d'urgence et hébergement en hôtel pour 360 agents et 3 333 532 €, soit 9 259,81 € par agent, les aides sociales diminuent.

Ne serait-il pas plus juste dans le cadre d'une bonne gestion, de réfléchir au relogement social de ces agents, le plus rapidement possible, des agents solvables possédant un salaire et un emploi ?

#### **Mais revenons à ce que je disais.**

##### **Hors frais de relogement d'urgence :**

Nous sommes l'aide sociale est donc passée de 13.302 497 millions en 2007 à 13.283 834 millions en 2008 soit – 18663 €

**Nous sommes loin des + 8,99 % mis en avant dans le bilan social mais plutôt à : - 1 % de financement.**

Afin de ne pas augmenter le budget consacré par l'employeur à la prise en charge des prestations sociales, le Maire de Paris a choisi de répartir en lissant les moyens financiers disponibles.

Ainsi, ces chiffres en trompe l'œil, annonce une dégradation sociale évidente malgré des besoins toujours plus nombreux.

Mais pire encore, on peut s'interroger sur la baisse importante d'agents aidés par les assistantes sociales en 2008, très exactement 389, soit 21% malgré une augmentation de l'enveloppe de 29 856 €!

Je ne surprendrai personne en affirmant que nous aurions dû exploser sur ce poste, au regard de la dégradation des situations de vie touchée directement par la crise financière.

Quelle est donc la raison pour laquelle ce n'est pas le cas à la Ville de Paris ?

Parallèlement, nous déplorons que les agents qui attendent tant cet instant soient conduits pour des raisons financières à freiner leurs demande de départs en retraite.

Par conséquent, nous sommes en moyenne une population vieillissante au travail, avec de moins en moins d'enfants.

Est-ce la raison pour laquelle, l'allocation de rentrée scolaire est en baisse, ainsi que les demandes de bourses de vacances ?

Pour autant, l'APS est en augmentation de 20 %, financée en grande partie, là encore, par un lissage et une diminution des versements de l'APS annuelle. Cela ne coûte donc rien au Maire de Paris.

Nous ne pouvons donc une nouvelle fois que déplorer cette situation alors même que l'AGOSPAP ne possède pas les moyens financiers suffisants pour développer une politique sociale au niveau des besoins.

Je ne comprends toujours pas la présentation du bilan social, qui n'intègre pas pour 2008, les aides d'urgences réglées sur le budget AGOSPAP ? Il en va de même, des aides au déménagement des originaires des DOM-TOM, à moins que tout soit mélangé dans l'allocation déménagement, ce qui ressemblerait alors à une grande confusion bien inutile et bien loin de la clarté.

Pour terminer, je voudrai revenir sur le montant en définitif de la subvention versée à l'AGOSPAP. Je sais, qu'il paraît que des éléments hors bilan social, doivent être intégrés, mais pour effectuer sur la même base, la même opération chaque année, nous pouvons affirmer :

La masse salariale de la Ville et du Département de Paris intégrant les agents relevant du titre IV augmente de 67 millions € par rapport à 2007.

La subvention AGOSPAP Ville et Département de Paris atteint le montant de 8 millions € selon le bilan social. Cette subvention représentait en rapport à la masse salariale près de 0,45 % en 2006 et 2007.

**Elle atteint aujourd'hui après la réduction 0,40 % en 2008.**

Et encore si je prends les chiffres qui me sont remis ce matin même par l'AGOSPAP, la Ville a versé 7 millions et le département 773 000 € en 2008, hors avantage en nature patrimoine, il manque donc 232 000 € à verser pour atteindre ces 8 millions du bilan social.

A moins que dans ces 8 millions soit intégrée le Patrimoine de la Bucherie 344 972 € et déduit celui des centres de Bayac et de Villeneuve pour un montant de 108 9038 € dans ce cas là à 4 000 € près nous y serions.

Mais alors, il est nécessaire d'indiquer dans le bilan social, la véritable valeur numéraire de la subvention, qui elle ne représente plus que **7,773 millions d'€**. Ainsi le rapport en pourcentage de la masse salariale de **1989, 680 millions d'€ en 2008 s'établit à 0,39 %**.

La subvention de l'AGOSPAP a donc diminué en 2008 de 713 000 € du fait notamment ce qui est plutôt une bonne chose, de la reprise en gestion directe des relogements d'urgence.

Nous ne sommes donc plus à 0,5 % de la masse salariale, mis chaque année en avant par la DRH.

Il est nécessaire que dans le bilan social, cette valeur en rapport à la masse salariale et en pourcentage soit bien indiquée chaque année, cela éviterait toute contestation sur la vérité des chiffres.

La subvention ASPP se maintient pour le fonctionnement à 0,6 %.

Nous vous demandons, Monsieur le Maire, d'augmenter la subvention AGOSPAP, très vite afin d'atteindre les 1 % de subvention pour aller de manière planifiée au 3 % de subvention de la masse salariale.

En matière de restauration, il faut attribuer le ticket restaurant aux agents ne pouvant se restaurer et remettre à plat le barème d'accès aux restaurants de la Ville en lissant sur 5 ou 6 catégories les droits d'entrées, tout en agissant plus fortement, pour la réalisation de restaurants collectifs notamment dans les 19<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> arrondissements.

Nous vous rappelons que nous restons disponibles pour l'ouverture de négociations sur les conventions AGOSPAP et ASPP qui arrivent à échéance au 31 décembre 2009 et dont tout nous laisse penser qu'à tarder, il ne pourra rien en sortir ou peu de chose !

Madame le Maire, il faut respecter et faire respecter vos engagements d'élus du peuple. Il n'y aurait rien de pire pour l'élu que vous êtes de ne le faire rapidement. Sinon vous perdrez tout crédit et pour longtemps !

Pour le reste, sera encore, Madame Errecart, une occasion ratée, la montagne qui accouchera d'une souris.

Après avoir pourtant, à votre demande, reporté de 2 ans en raison des élections municipales et professionnelles les deux conventions, afin comme vous l'exposiez alors, de donner le temps au temps.

Qu'attendez-vous Madame, pour prendre l'initiative ?

*Paris le 30 juin 2009*